



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2017-2018

Juillet 2020

Directeur Général, Directeur de publication

Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)	Allé Nar DIOP
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Ouleye K. SOW DIOP
Agent Comptable Particulier (ACP)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOU, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA
2. MIGRATION	Awa CISSOKO
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
5. SANTE	Amy Collé CISSE
6. JUSTICE	Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Au cours des années 2017 et 2018, la BCEAO a poursuivi la mise en œuvre de sa politique monétaire, en baissant les coefficients de réserves obligatoires qui sont passés de 5% à 3% à partir du 16 mars 2017. En revanche, elle a maintenu le taux d'intérêt de son guichet de prêt marginal à 4,5% pour tenir compte des imperfections du marché interbancaire ainsi que de la nécessité de renforcer l'efficacité de la politique de gestion de la liquidité.

Au Sénégal, le secteur financier, constitué notamment par la BCEAO, les banques et établissements financiers, les Systèmes financiers décentralisés (SFD), et les sociétés d'assurance, se renforce avec une bonne performance enregistrée en 2017. Le système bancaire a observé l'arrivée de la Banque Outarde et de La Financière de l'Afrique de l'Ouest (La FINAO). Il est constitué de 29 établissements de crédit dont 25 banques et 4 établissements financiers, et 499 guichets automatiques. La situation des Systèmes financiers décentralisés est marquée par le regroupement de dix (10) sociétés en réseau. Ainsi, le nombre de SFD passe de 211 en 2016 à 201 en 2017 avec 387 agréments enregistrés. Les 201 institutions utilisent un réseau de 625 guichets ou agences avec 893 points de services fonctionnels. Le secteur des assurances n'a pas enregistré l'arrivée de nouvelles sociétés d'assurance.

Au plan économique, la valeur ajoutée (VA) du secteur financier est évaluée à 313 milliards FCFA en 2018, dont 70,9% sont produits par le sous-secteur bancaire (Banques et établissements financiers et systèmes financiers décentralisés), 18,2% par les sociétés d'assurance et 10,9% par les auxiliaires financiers. La richesse générée par le secteur (VA) a progressé de 8,2% par rapport à 2017 où elle s'était établie à 289,6 milliards FCFA. En 2018, les sociétés financières participent à hauteur de 2,4% à la formation du PIB.

L'objet de ce chapitre est d'analyser la situation des institutions financières en 2017 et 2018. Il est subdivisé en trois principales sections. La première section traite la situation monétaire du Sénégal en mettant en évidence l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties. La deuxième section s'intéresse à la situation des Systèmes financiers décentralisés en se focalisant sur la situation de l'encours de crédit et de l'épargne des sociétés de micro finance. La troisième fait état de la situation des sociétés d'assurances en distinguant celles de l'assurance vie et de l'assurance dommage.

Encadré 1

Le secteur financier est essentiellement constitué du système bancaire, du système financier décentralisé et des sociétés d'assurance.

Le système bancaire est composé de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des banques secondaires ou commerciales et des établissements financiers.

La BCEAO est l'institut d'émission commun des huit États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Ses principales missions sont l'émission de monnaie, la conduite de la politique monétaire, la gestion des systèmes et moyens de paiement, l'organisation et la surveillance de l'activité bancaire et l'assistance aux États membres.

Les banques de second rang, les établissements financiers et les systèmes financiers décentralisés, communément appelés institutions de dépôts, s'activent principalement dans l'intermédiation financière. Elles contribuent à la collecte de l'épargne, l'octroi de crédits aux sociétés et particuliers, etc. Leurs interventions dans la sphère financière sont contrôlées par la BCEAO.

Les sociétés d'assurances, quant à elles, ont pour fonction principale de proposer des assurances sur la survie ou le décès (assurance vie), les accidents, la maladie, le feu ou d'autres formes d'assurances à des unités institutionnelles (assurance dommage ou non vie). Leur activité principale se résume à la mutualisation des risques en garantissant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque.

XVII.1. SITUATION MONÉTAIRE DU SENEGAL

Cette partie synthétise les statistiques monétaires de la BCEAO, des banques secondaires et des établissements financiers. Elle présente la situation des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur composé des créances nettes de l'Administration centrale et des créances sur l'économie, les passifs à caractère non monétaire subdivisés en actions et autres participations dans les Institutions de dépôts (ID) et les engagements non monétaires des ID et des autres postes en fin décembre 2017 et 2018.

La masse monétaire est composée de l'ensemble des billets et pièces, plus connus sous l'appellation monnaie fiduciaire, et des dépôts. Ces derniers sont décomposés en dépôts transférables et autres dépôts inclus dans la masse monétaire. Ses contreparties sont constituées des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur, des passifs à caractère non monétaire et des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

Encadré 2

Depuis le mois de septembre 2016, La BCEAO publie les statistiques monétaires des Etats membres de l'UMOA, conformément au Manuel de Statistiques Monétaires et Financières (MSMF, 2000) du Fonds Monétaire International (FMI), s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques internationales en la matière.

Le passage à ces nouvelles normes pour l'élaboration des statistiques monétaires a induit des changements dans les principaux agrégats de monnaie produits par la Banque Centrale, notamment à travers une nouvelle sectorisation des unités institutionnelles et la modification de la classification des actifs et passifs financiers. Ce passage a également consacré l'enregistrement des transactions sur le principe des droits et obligations constatés.

L'adoption de la méthodologie du MSMF (2000) permet, d'une part, d'assurer une meilleure cohérence des données avec les autres comptes macroéconomiques, à savoir les comptes nationaux, la Balance Des Paiements (BDP) et le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et, d'autre part, de faciliter les comparaisons entre les pays. Elle contribue également à améliorer l'analyse des développements monétaires et l'évaluation de la stabilité du secteur financier, à travers la mise à la disposition des décideurs publics et des acteurs du marché, selon une fréquence mensuelle, d'informations plus détaillées.

Une note méthodologique expliquant le cadre conceptuel d'élaboration des nouvelles statistiques monétaires de la BCEAO, le passage entre l'ancienne publication et la nouvelle est disponible sur ce lien : https://www.bceao.int/sites/default/files/2017-11/1note_methodologique_sur_l_elaboration_des_statistiques_monetaires_de_la_bceao_vo.pdf

La situation monétaire est marquée par une progression de 9,3% entre 2016 et 2017 et 14,2% entre 2017 et 2018. Cette évolution est à mettre en relation avec l'accroissement du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets (AEN) qui ont augmenté respectivement de 2,0% et 10,7% en fin décembre 2017, comparativement à la même période de 2016. En ce qui concerne l'année 2018, la hausse est imputable à la bonification des crédits intérieurs de 13,5% et des AEN de 40,7% par rapport à 2017. En revanche, les passifs à caractère non monétaire et les autres postes nets ont amoindri l'évolution de la masse monétaire. En effet, le premier poste a augmenté de 15,1% en 2017 et 12,5% en 2018.

Les Avoirs extérieurs nets (AEN) se sont établis à 1 296,6 milliards en fin 2017 et 1 823,8 milliards en fin 2018, traduisant des améliorations de 10,7% et 40,7% respectivement. Ce résultat découle de la consolidation de ceux des banques (+17,2% en 2017 et + 28,6% en 2018) et de l'augmentation de ceux de la Banque centrale (+6,9% en 2017 et +48,4% en 2018). Le crédit intérieur, quant à lui, a augmenté de 83,5 milliards en fin décembre 2017, soit une hausse de 2,0% par rapport à fin décembre 2016. L'évolution de 2017 a été atténuée par une contraction des créances nettes sur l'administration publique de 31 milliards. Pour l'année 2018, le crédit intérieur a progressé de 563,2 milliards pour s'établir à 4 742,8 milliards en fin décembre 2018, porté principalement par le crédit à l'économie qui s'est accru de 494,4 milliards FCFA. Globalement, la masse monétaire est ressortie avec des hausses respectives de 9,3% à fin décembre 2017 et 14,2% à fin décembre 2018, pour s'établir respectivement à 4 607,7 milliards en 2017 et 5 259,7 milliards FCFA en 2018.

S'agissant des passifs à caractère non monétaire, la progression (+15,1%) notée entre 2016 et 2017 s'explique par une augmentation simultanée des actions et autres participations dans les institutions de dépôts (+15,0%) et engagements non monétaires des institutions de dépôts (+15,4%), tandis que la hausse de +12,49% de 2018 est en liaison avec l'amélioration des engagements non monétaires des ID de +29,9%.

Tableau XVII-1 : Évolution des agrégats de la situation monétaire

<i>Agrégats en milliards de FCFA</i>	DEC 2016	DEC 2017	DEC 2018	Évol 2017/2016	Évol 2018/2017
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 171,1	1 296,6	1 823,8	10,7%	40,7%
<i>BCEAO</i>	738,0	789,0	1 171,1	6,9%	48,4%
<i>Banques</i>	433,0	507,6	652,7	17,2%	28,6%
CREDIT INTERIEUR	4 096,1	4 179,6	4 742,8	2,0%	13,5%
<i>Créances nettes sur l'Administration Centrale</i>	430,1	399,1	467,8	-7,2%	17,2%
<i>Créances sur l'économie</i>	3 666,0	3 780,6	4 275,0	3,1%	13,1%
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE	811,5	934,0	1 050,7	15,1%	12,5%
<i>Actions et autres participations dans les ID</i>	589,0	677,2	717,2	15,0%	5,9%
<i>Engagements non monétaires des ID</i>	222,5	256,8	333,5	15,4%	29,9%
AUTRES POSTES NETS	238,2	- 65,4	256,2		

Source : BCEAO

XVII.1.1. AMELIORATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS (AEN)

Par rapport à fin décembre 2016, les Avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires se sont renforcés de 125,5 milliards en fin décembre 2017, en liaison

avec la hausse des autres actifs extérieurs dans les créances des non-résidents de la BCEAO (+104,7 milliards) et des engagements envers les non-résidents aux autres institutions de dépôts qui se sont repliés de 47,5 milliards. Cependant, cette situation est amoindrie par la contraction des avoirs officiels de réserve de la Banque centrale (-43,4 milliards).

Comparativement à l'année 2017, les AEN des institutions monétaires se sont accrus de 40,7% en fin décembre 2018 pour ressortir à 1 823,8 milliards. La situation s'explique par une forte progression des créances des non-résidents au niveau de la BCEAO et des autres institutions de dépôts qui se sont améliorées respectivement de 382,6 et 210,6 milliards. Au même moment, il est noté une stabilité des engagements extérieurs de la BCEAO (+0,2%) et une hausse de 8,9% des engagements des banques envers les non-résidents.

S'agissant des AEN de la Banque Centrale, le rythme est soutenu par une progression des créances sur les non-résidents tirés par les autres actifs extérieurs qui ont bondi de 11,4%. L'évolution des créances sur les non-résidents est atténuée par la contraction de 55% des avoirs officiels de réserve due principalement à la position de réserve du FMI qui a diminué de 20,8 milliards entre fin décembre 2016 et celle de 2017.

L'évolution des AEN de la Banque centrale a été ralentie par les engagements qui ont augmenté de 4,4% entre 2016 et 2017 pour s'établir 245,4 milliards FCFA sous l'effet des autres engagements extérieurs qui se sont relevés de 18,6%.

L'analyse de la situation des AEN de la Banque centrale en 2018 met en lumière une forte amélioration de 48,4% pour s'établir à 1 171,1 milliards en fin décembre 2018. Cette progression est la résultante d'une augmentation des créances sur les non-résidents de 37% et d'une stabilisation des engagements extérieurs entre les deux périodes.

Du côté des Institutions de dépôts, les AEN ont connu une augmentation de 17,2% pour se situer à 507,6 milliards, en liaison avec l'accroissement des créances sur les non-résidents de (+2,2%) et le fléchissement des engagements extérieurs (-6,1%).

Comparativement à 2017, les AEN des Institutions de dépôts ont progressé de 28,6% pour s'établir à 652,7 milliards à fin décembre 2018. Cette évolution est à mettre en relation avec l'augmentation plus importante des créances sur les non-

résidents (+17,0%) que les engagements envers les non-résidents (+8,9%). En effet, la hausse des créances sur les non-résidents est impulsée par les titres autres qu'actions qui ont bondi de 27,1% et les dépôts des étrangers de 26,9%. Toutefois, la baisse des crédits (-25,0%) a contenu le relèvement. En ce qui concerne les engagements envers les non-résidents, l'amélioration est mise en liaison avec la bonne tenue des dépôts de 19,9% et la stabilité des crédits.

XVII.1.2. CREDIT INTERIEUR

L'encours des créances intérieures s'est consolidé en fin décembre 2017 pour s'établir à 4 179,6 milliards, sous l'effet d'une évolution des créances sur l'économie de 3,1% et d'une contraction des créances des administrations publiques de 7,2%.

En fin décembre 2018, les encours des créances intérieures se sont inscrits en hausse de 13,47%, en liaison avec l'accroissement des créances sur l'Administration Centrale (AC) et des créances sur l'économie qui ont crû respectivement de 17,2% et 13,1%.

Les encours de créances sur l'Administration centrale ont connu un repli de 31 milliards FCFA, soit -7,2% en valeur relative. En effet, les encours des créances nettes des banques secondaires sur l'Administration Centrale se sont accrus de 0,4% en fin décembre 2017, alors que ceux de la Banque Centrale se sont repliés pour s'établir à -8,7 milliards FCFA imputable à la contraction des crédits de 37,1%.

L'amélioration des créances sur l'Administration centrale en fin décembre 2018 est consécutive à une bonne tenue des créances nettes sur les banques (+58,0%) portée par une augmentation des créances de 16,2% et un repli des engagements de 25,2%.

Les encours de créances sur l'économie se sont améliorés respectivement de 3,1% et 13,1% pour s'établir à 3 780,6 milliards en fin décembre 2017 et 4 275,0 milliards en fin décembre 2018. Cette progression est impulsée par la hausse des créances des banques (+114,6 milliards en 2017 et +494,6 milliards en 2018).

XVII.1.3. PASSIFS NETS NON MONETAIRES

Quant aux passifs nets non monétaires, un accroissement régulier a été noté pour s'établir respectivement à 934 milliards en décembre 2017 et 1 050,7 milliards en fin décembre 2018. Cet accroissement est la résultante d'une augmentation des actions

et autres participations dans les banques de 14,6% en 2017 et 6,2% en 2018. De même, les engagements non monétaires ont crû respectivement de 15,4% et 29,9% sur les deux années susvisées.

XVII.1.4. MASSE MONETAIRE

La masse monétaire a connu des augmentations annuelles de 9,3% et 14,2% successivement pour ressortir à 4 607,7 milliards FCFA en fin décembre 2017 et 5 259,7 milliards en fin décembre 2018. Celle-ci est principalement formée des dépôts transférables (45,6%), des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (32,1%) et de la circulation fiduciaire (22%) en fin décembre 2017.

L'analyse de l'évolution de la masse monétaire sous l'angle de ses composantes indique une hausse de 11,8% (respectivement 15,4%) de la circulation fiduciaire, de 8,5% (respectivement 13,8%) des dépôts entre fin décembre 2016 et fin décembre 2017 (respectivement fin décembre 2017 et 2018).

Tableau XVII-2 : Évolution de la masse monétaire

<i>Agrégats en milliards de FCFA</i>	DEC 2016	DEC 2017	DEC 2018
MASSE MONETAIRE	4 217,4	4 607,7	5 259,7
<i>Composantes de la masse monétaire</i>			
<i>Circulation fiduciaire</i>	920,1	1 028,8	1 187,0
<i>Dépôts</i>	3 297,3	3 578,9	4 072,7
<i>Dépôts transférables</i>	1 998,1	2 099,4	2 425,6
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire</i>	1 299,3	1 479,5	1 647,1

Source : BCEAO

XVII.2. SITUATION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

La dynamique du secteur des Systèmes Financiers décentralisés en 2016 s'est poursuivie en 2017 et 2018. Cette situation est marquée par la bonne tenue de la plupart des indicateurs d'activités, notamment le sociétariat ou la clientèle, l'épargne et le crédit.

XVII.2.1. SOCIETARIAT

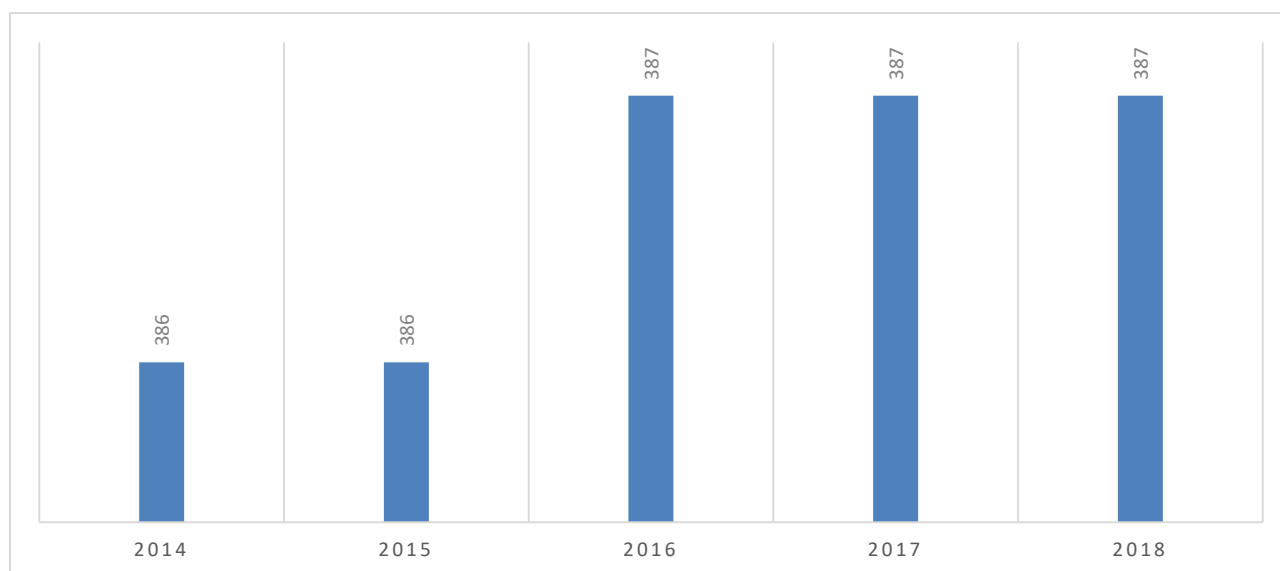
Le sociétariat au niveau des SFD est composé de personnes physiques et de personnes morales.

Pour les personnes physiques, le sociétariat s’est accru de 8,3% en 2017 et 6,8% en 2018, correspondant à un niveau de 2 591 403 sociétaires en 2017 et 2 766 711 en 2018. Cette évolution est principalement consécutive à la hausse simultanée des sociétaires femmes (+8,6%) et hommes (+8,1%) en 2017. En 2018, le nombre de sociétaires de sexe masculin a progressé de 6,1% au moment où celui des femmes a crû de 7,65%.

Quant aux personnes morales, elles ne représentent que 9,4% du sociétariat en 2018, soit 285 634 personnes morales ; leur nombre s’étant accru de 6,8% en 2018, après avoir bondi de 20,7% entre 2016 et 2017.

Le secteur des SFD est caractérisé par une stabilisation à 387 du nombre d’agrément répertoriés dans le registre. Concernant le nombre de SFD, il passe de 211 en 2016 à 201 en 2017, suite à la constitution d’un réseau. Les institutions actives sont passées de 268 en 2017 à 303 en 2018. Les SFD utilisent un réseau de 625 guichets ou agences avec 893 points de services fonctionnels en 2017. L’analyse faite en 2018 met en exergue une augmentation de +35 d’unités actives réparties dans 898 points de services.

Graphique XVII.1 : Évolution du nombre d’agrément des SFD entre 2014 et 2018



Source : DRS-SFD. Données consolidées 2018

XVII.2.2. ENCOURS DE CREDIT ET D’EPARGNE

L’encours de crédits des SFD s’élève à 371 milliards à fin décembre 2017 (respectivement 439 milliards en 2018), soit une hausse de 12,1% par rapport à fin décembre 2016 (respectivement de 18,4% par rapport à fin décembre 2017). Cette progression résulte de l’augmentation des crédits à moyen terme de 15,9% entre

2016 et 2017 (10,1% entre 2017 et 2018). De plus, les crédits à court et long termes se sont simultanément accrus de 7,8% (8,1% en 2018) et de 9,3% (3,7% en 2018) respectivement.

Avec une part de 5% du total des encours de crédits à fin 2017, les crédits en souffrance ont aussi bondi de 26,8%, par rapport à l'année 2016 et 21,2% entre 2017 et 2018. Ce taux demeure toujours au-dessus du seuil de 3% préconisé par la norme réglementaire du secteur.

L'encours d'épargne des SFD a progressé en moyenne annuelle de 8,2% entre 2016 et 2018 pour s'établir à 334,9 milliards à fin 2018. Il est composé de 41,6% des dépôts à vue, de 23,2% de dépôts à terme et de 35,2% des autres dépôts en fin 2017.

Avec une hausse de plus de 3,2%, les emprunts effectués par les SFD sont passés à 67,5 milliards en 2017. Ils sont tirés par les emprunts à moyen et long termes, représentant 98,2% du total et ont évolué de 3,4% entre 2016 et 2017. Cette hausse est amoindrie par un repli (-4,4%) des emprunts à court terme sur la même période.

L'analyse de la situation de 2018 laisse apparaître une prédominance des emprunts à moyen et long termes (96,8%) qui se sont hissés à 72,7 milliards. Cette hausse, combinée à une progression de ceux à court terme de 106,8%, concourt à une amélioration des emprunts des SFD de 11,3%.

Tableau XVII-3 : Encours de crédit et d'épargne des SFD entre 2016 et 2018

Données SFD (en milliards de FCFA)	2 016	2 017	2 018	Evolution 2016/2017	Evolution 2017/2018
Encours de crédit	331	371	439	12,1%	18,4%
<i>Court terme</i>	110	118	128	7,8%	8,1%
<i>Moyen terme</i>	128	148	163	15,9%	10,1%
<i>Long terme</i>	79	86	89	9,3%	3,7%
<i>Crédits en souffrance</i>	15	19	23	26,8%	21,2%
Encours d'épargne	286	310	335	8,3%	8,2%
<i>Dépôts à vue</i>	117	129	146	10,1%	13,0%
<i>Dépôts à terme</i>	63	72	74	13,9%	3,5%
<i>Autres dépôts</i>	106	109	115	3,0%	5,5%
Emprunts des SFD	65	68	75	3,2%	11,3%
<i>Court terme</i>	1	1	3	-4,4%	106,8%
<i>Moyen et long termes</i>	64	66	73	3,4%	9,6%

Source : DRS-SFD. Données consolidées 2018

XVII.3. ANALYSE DE LA SITUATION DES ASSURANCES

Depuis l'année 2016, le secteur des assurances du Sénégal est composé de 29 sociétés, dont 19 en Assurances Dommages et 10 en Assurance Vie.

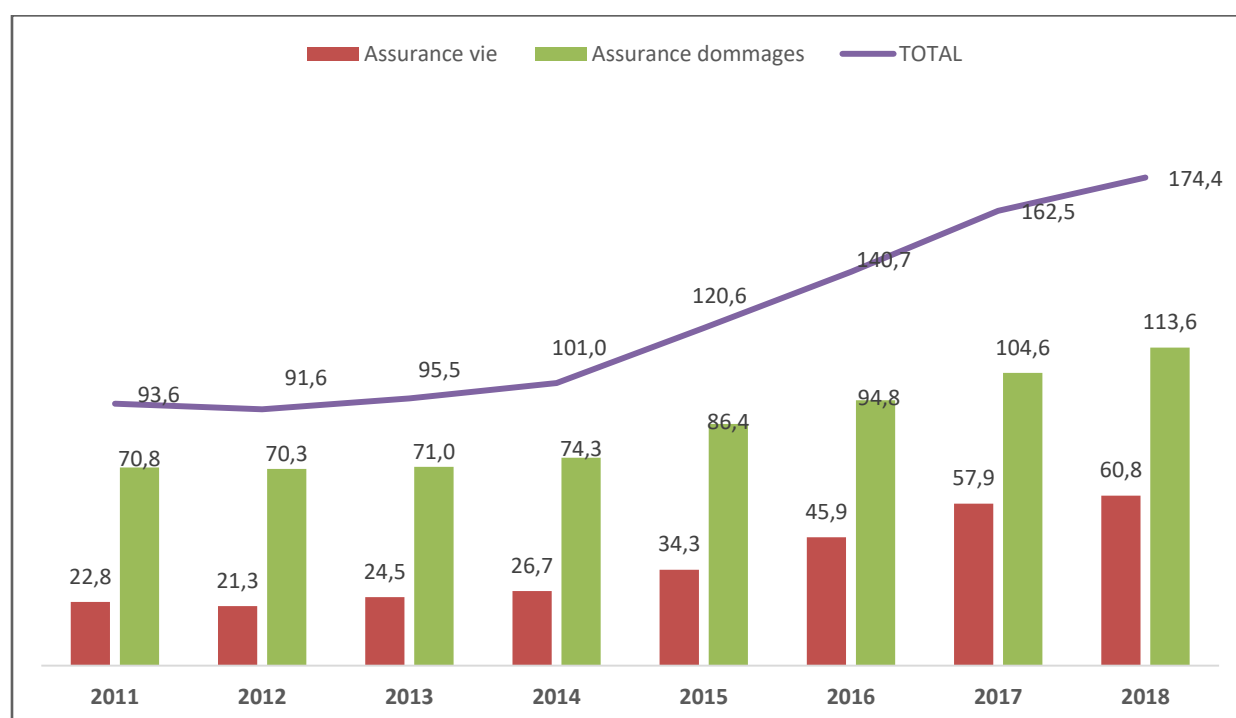
Tableau XVII-4 : Nombre de compagnies d'assurance entre 2016 et 2018

Société d'assurances	2016	2017	2018
Assurance non vie	19	19	19
Assurance vie	10	10	10
Total	29	29	29

Source : Direction des Assurances (DA)

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances est passé de 140,7 FCFA milliards en 2016 à 174,4 milliards en 2018, soit une progression de 23,9%. Ce bon comportement du secteur est imputable à la bonne tenue simultanée des sous composantes. En effet, le secteur de l'Assurance dommages a connu une amélioration des primes de 19,8% pour atteindre 113,6 milliards FCFA en 2018. Au même moment, celle de l'assurance vie s'est renforcée de 32,4% pour s'établir à 60,8 milliards en 2018.

Graphique XVII.2 : Evolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance (en milliards FCFA)



Source : Direction des Assurances (DA)

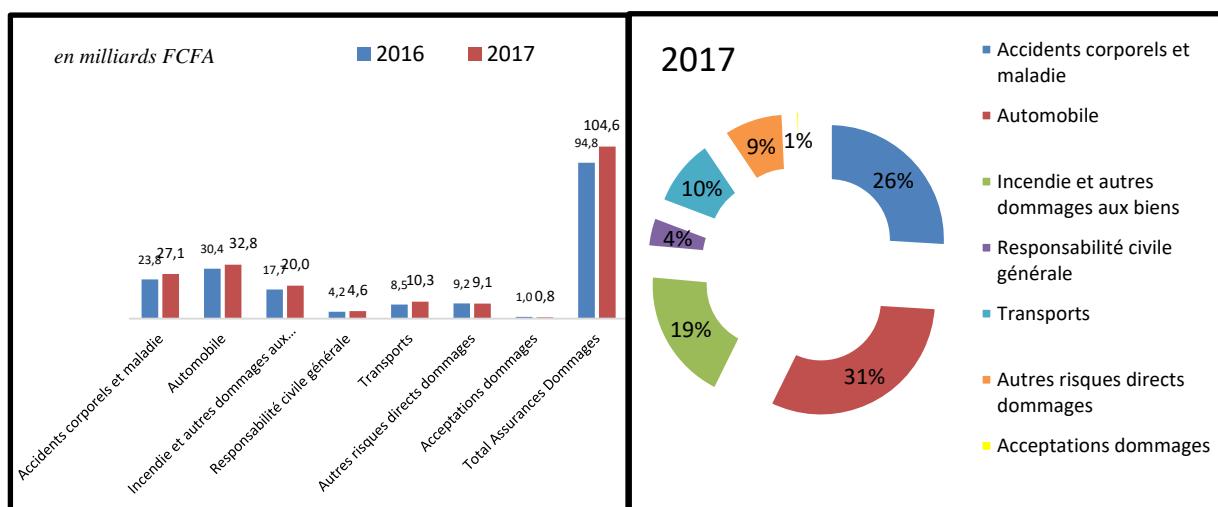
XVII.3.1. ASSURANCE NON VIE

Le chiffre d'affaires généré par les dix-neuf (19) sociétés d'assurances dommages s'élève à 113,6 milliards FCFA en 2018 contre 104,6 milliards FCFA en 2017, soit un relèvement de 8,6% en 2018. Il était de 94,8 milliards en 2016.

Toutes les branches de l'Assurance dommages, à l'exception des Acceptations dommages (-25,6%) et des autres risques directs dommages (-1,6%), ont connu des évolutions positives en 2017: accidents corporels et maladie (+14,2%), automobile (+8,0%), incendie et autres dommages aux biens (+12,9%), responsabilité civile générale (+9,5%), transports (+20,1%).

En termes de parts de marché sur l'année 2017, l'automobile vient en tête avec une part de 20,2%. Elle est suivie par les branches accidents corporels (16,7%), incendie (12,3%), transport (6,3%), autres risques directs (5,6%), responsabilité civile générale (2,8%) et acceptations (0,5%).

Graphique XVII.3 : Evolution et Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance dommage



en 2017

Source : Direction des Assurances (DA). Rapport sur les sociétés d'assurance 2017

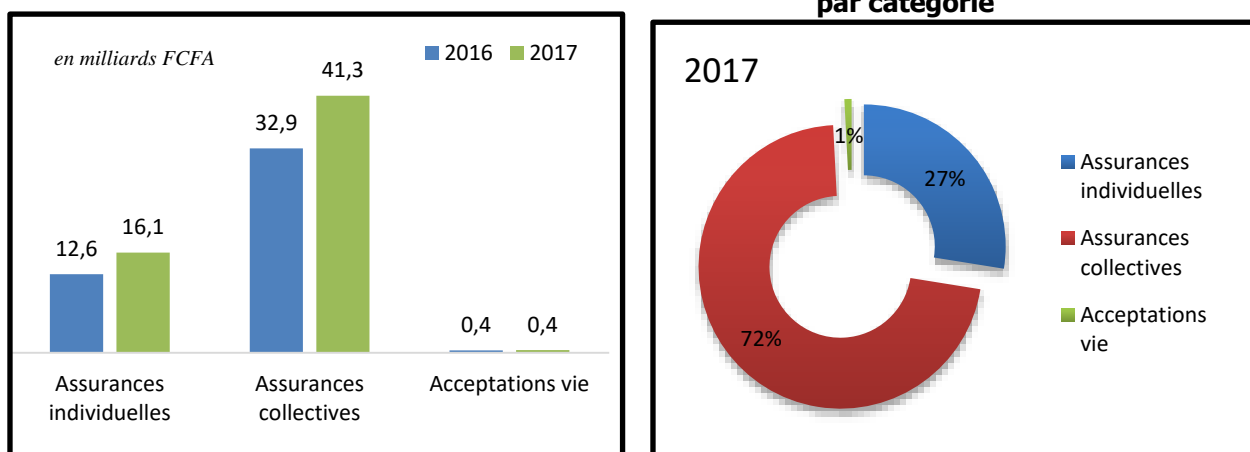
XVII.3.2. ASSURANCES VIE

Le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie a connu une croissance de 36,2% pour atteindre 57,9 milliards FCFA en 2017 contre 45,9 milliards FCFA en 2016. Il s'est établi à 60,8 milliards en 2018, soit une consolidation de 32,4%.

L'évolution en 2017 est principalement imputable aux branches de l'assurance collective qui ont progressé de 25,8%, passant de 32,9 milliards FCFA en 2016 à 41,3 milliards FCFA en 2017. De même, les branches de l'assurance individuelle se sont également renforcées de 3,5 milliards, soit 27,5% par rapport l'année 2016. De plus, le chiffre d'affaires de la branche acceptation vie s'est accru de 18,0% en 2017, comparé à l'année précédente.

S'agissant de la part de marché des branches de l'assurance vie de 2017, l'assurance collective participe à hauteur de 71,4%, l'assurance individuelle à 27,8% et l'acceptation vie à 0,8%.

Graphique XVII.4 : Evolution et répartition du chiffre d'affaires de l'assurance vie en 2017 par catégorie



Source : Direction des Assurances (DA)

Conclusion

Ce présent chapitre s'est intéressé à l'analyse de la situation des institutions financières du Sénégal en 2017 et 2018. Il en est ressorti que la situation monétaire du Sénégal est marquée par une consolidation de la masse monétaire à hauteur de 5 259,7 milliards FCFA, sous l'effet du dynamisme observé au niveau de l'ensemble des agrégats monétaires. Les avoirs extérieurs se situent à 1 823,8 milliards à fin décembre 2018 et ont ainsi réalisé une croissance de 55,7% par rapport à 2016. Le crédit intérieur a progressé de 15,8%, passant de 4 096,1 milliards FCFA à 4 742,8 milliards FCFA entre 2016 et 2018.

Le secteur de la micro finance maintient ses performances grâce à l'augmentation des encours de crédits et d'épargne respectivement de 32,8% et 17,2% par rapport à 2016, en liaison avec l'augmentation des crédits à moyen terme et des dépôts à vue.

Les sociétés d'assurances du Sénégal ont produit un chiffre d'affaires global de 174,4 milliards en 2018, soit une hausse de 23,9% par rapport à l'année 2016. Cette progression est imputable aux secteurs de l'Assurance dommages et de l'Assurance vie occupant respectivement de 34,8% et 65,2% du chiffre d'affaires global du secteur. En 2018, le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie se situe à 60,8 milliards FCFA et les dix-neuf (19) sociétés d'assurances dommages à 113,6 milliards.